

MedinCell : présentation des données de l'étude SAIVE à ECCMID 2023

Euronext: MEDCL • Montpellier - France • 17 avril 2023 – 17h45

Les résultats de l'étude SAIVE ayant démontré une bonne tolérance ainsi qu'une efficacité statistiquement significative de l'ivermectine par rapport au placebo dans la prévention de l'infection après exposition au COVID-19 seront présentés par MedinCell le 18 avril 2023 au 33^{ème} European Congress of Clinical Microbiology & Infectious Diseases (ECCMID - Copenhague, Danemark, 15 - 18 avril, 2023).

« L'étude SAIVE montre des résultats significatifs pour l'utilisation de l'ivermectine dans la prévention de l'infection au Covid-19 en situation de post-exposition. MedinCell est engagé pour répondre aux défis majeurs de la santé mondiale. L'étude SAIVE a été menée conformément aux meilleurs standards en matière d'essais cliniques et ses résultats devraient susciter l'intérêt des scientifiques et contribuer à accélérer la recherche », a déclaré Christophe Douat, Président du Directoire de MedinCell.

L'étude SAIVE a été financée et menée par MedinCell pour soutenir son programme mdc-TTG. Il vise à prévenir l'infection au Covid-19 pendant des semaines ou des mois grâce à une seule injection d'une formulation d'ivermectine à action prolongée basée sur la technologie BEPO[®] de MedinCell.

Les résultats principaux de l'étude SAIVE ont été dévoilés dans [un précédent communiqué de presse à retrouver en cliquant ici](#).

Note : cette publication ne constitue pas une recommandation d'utilisation de l'ivermectine contre le Covid-19.

À propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique innovante qui développe un portefeuille de produits injectables à longue durée d'action dans divers domaines thérapeutiques en associant sa technologie propriétaire BEPO[®] à des principes actifs déjà connus et commercialisés. Par la libération contrôlée et prolongée du principe actif pharmaceutique, MedinCell rend les traitements médicaux plus efficaces, grâce notamment à une meilleure observance et à une réduction de la quantité de médicament nécessaire. La technologie propriétaire BEPO[®] de MedinCell permet de contrôler la délivrance d'un médicament à dose thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. MedinCell collabore avec des sociétés pharmaceutiques et des fondations de premier plan pour améliorer la santé mondiale grâce à de nouvelles options thérapeutiques. Basée à Montpellier, MedinCell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.
www.medincell.com

Contacts

MedinCell
David Heuze
Head of Communications
david.heuze@medincell.com
+33 (0)6 83 25 21 86

NewCap
Alban Dufumier / Louis-Victor Delouvrier
Relations avec les investisseurs
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap
Nicolas Merigeau
Relations avec les médias
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations relatives aux attentes de la Société concernant (i) le calendrier, les progrès et les résultats de ses essais cliniques ; (ii) les avantages cliniques et le positionnement concurrentiel de ses produits candidats ; (iii) sa capacité à obtenir les autorisations réglementaires, à commencer la production commerciale et à réaliser la pénétration du marché et les ventes ; (iv) son futur portefeuille de produits ; (v) ses futurs accords de partenariat ; (vi) ses futurs besoins en capitaux, ses plans de dépenses d'investissement et sa capacité à obtenir des financements ; et (vii) les questions financières prospectives concernant notre entreprise. Bien que la société estime que ses attentes sont basées sur des hypothèses raisonnables, toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques qui peuvent être contenues dans ce communiqué de presse concernant des événements futurs sont des déclarations prospectives et sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs indépendants de la volonté de la société et aux capacités financières de la société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans s'y limiter, toute déclaration commençant par, suivie de ou comprenant des mots ou expressions tels que "objectif", "croire", "anticiper", "s'attendre à", "prévoir", "viser", "avoir l'intention de", "pouvoir", "anticiper", "estimer", "planifier", "projeter", "sera", "peut", "probablement", "potentiel", "devrait", "pourrait" et d'autres mots et expressions ayant la même signification ou utilisés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques inhérents et à des incertitudes indépendantes de la volonté de la société qui peuvent, le cas échéant, entraîner une différence matérielle entre les résultats, les performances ou les réalisations réels et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Une liste et une description de ces

Les risques, éventualités et incertitudes figurent dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") au titre de ses obligations réglementaires, notamment le document de référence de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062 (le "Document de Référence"), ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. En particulier, l'attention des lecteurs est attirée sur la section intitulée "Facteurs de Risques" en page 26 du Document de Référence.

Toute déclaration prospective faite par ou au nom de l'entreprise n'est valable qu'à la date à laquelle elle a été faite. Sauf si la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ces déclarations prévisionnelles ou à actualiser les raisons pour lesquelles les résultats réels pourraient différer matériellement de ceux anticipés dans les déclarations prévisionnelles, y compris dans le cas où de nouvelles informations deviendraient disponibles. La mise à jour par la société d'une ou plusieurs déclarations prévisionnelles n'implique pas que la société procédera à d'autres mises à jour de ces déclarations prévisionnelles ou d'autres déclarations prévisionnelles. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles.

Ce communiqué de presse est diffusé à titre d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription des actions de la Société dans une quelconque juridiction, en particulier en France. De même, ce communiqué de presse ne constitue pas un conseil en investissement et ne doit pas être traité comme tel. Il n'est pas lié aux objectifs d'investissement, à la situation financière ou aux besoins spécifiques de tout destinataire. Il ne doit pas priver les destinataires de la possibilité d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La distribution de ce communiqué de presse peut faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Les personnes qui prennent connaissance de ce communiqué de presse sont invitées à se renseigner sur ces restrictions et sont tenues de s'y conformer.